

## TARIFS MUNICIPAUX 2022

### PHOTOCOPIES

Type reproduction	Tarifs
Copie noir & blanc, toutes tailles	0,50 €
Copie couleur, toutes tailles	1.00 €

Photocopies pour les associations communales ou œuvrant pour la commune	
Copie noir & blanc, toutes tailles Nombre de photocopies gratuites (année civile)	400 copies
Copie couleur, toutes tailles Nombre de photocopies gratuites (année civile)	100 copies

### DIVERS

Intitulé	Tarifs
Masque chirurgical pour l'administré venant en mairie sans masque	0,50 €

### ACTIVITÉS AQUATIQUES

Intitulé	Tarifs
Activité « piscine » 45 minutes d'aquagym + 45 minutes d'accès libre aux installations Droit illimité aux 4 séances hebdomadaires	175 € pour 5 mois

## SALLES COMMUNALES

Salle des Marais de la Prée	Tarif à la journée		Autres tarifs
	Première journée	Par journée supplémentaire (abattement de 50 %)	
Caution état des lieux	800,00 €		
Frais de nettoyage	200,00 €		
Sociétés ou particuliers de la commune	170,00 €	85,00 €	
Sociétés ou particuliers extérieurs à la commune	260,00 €	130,00 €	
Associations rétaises hors commune	110,00 €	55,00 €	
Associations extérieures île de Ré	160,00 €	80,00 €	
Autres communes de l'île de Ré	Gratuit une fois par an		
Personnel communal	Gratuit une journée par an		
<b>OCCUPATION POUR ACTIVITÉS LUCRATIVES</b>			
Caution état des lieux	800,00 €		
Frais de nettoyage	200,00 €		
Expositions 7 jours			570,00 €
Associations extérieures à la commune			11,00 € de l'heure
Sociétés ou particuliers de la commune			17,00 € de l'heure

Associations de la commune	Tarif annuel pour toutes les salles	Caution
		Gratuit

Salles de réunions	Tarif par réunion ( <sup>1</sup> / <sub>2</sub> journée)	Par séminaire
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit

## SALLES COMMUNALES

Salle des Fêtes de la mairie	Tarif ½ journée	Tarif à la journée		Autres tarifs
		Première journée	Par journée supplémentaire (abattement de 50 %)	
Caution état des lieux	800,00 €			
Frais de nettoyage	150,00 €			
Sociétés ou particuliers de la commune	95,00 €	190,00 €	95,00 €	
Sociétés ou particuliers extérieurs à la commune	155,00 €	310,00 €	155,00 €	
Associations rétaises hors commune	70,00 €	140,00 €	70,00 €	
Associations extérieures île de Ré	110,00 €	220,00 €	110,00 €	
Communauté de Communes de l'île de Ré	Gratuit			
Autres communes de l'île de Ré	Gratuit une fois par an			
Personnel communal	Gratuit une journée par an			
<b>OCCUPATION POUR ACTIVITÉS LUCRATIVES</b>				
Caution état des lieux	800,00 €			
Caution ménage	200,00 €			
Expositions 7 jours				570,00 €
Associations extérieures à la commune				14.00 € de l'heure
Sociétés ou particuliers de la commune				19.00 € de l'heure

## CIMETIERE COMMUNAL

<b>Concession 2 places</b>	<b>Tarifs</b>
Concession 15 ans	155,00 €
Concession 30 ans	280,00 €
Concession 50 ans	500,00 €

<b>Columbarium</b>	<b>Tarifs</b>
Concession 15 ans	260,00 €
Concession 30 ans	515,00 €
Concession 50 ans	770,00 €

## STATIONNEMENT PAYANT

### Parking du Corneau

*Stationnement payant tous les jours de 9h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et pendant les vacances de la Toussaint. La durée de stationnement est limitée à 4h30.*

30 premières minutes	Gratuit
1h supplémentaire	1,00 €
2h supplémentaires	2,00 €
3h supplémentaires	4,00 €
4h supplémentaires	6,00 €
4h30	30,00 €

### Parkings des Châtaigniers et de la Françoise

*Stationnement payant uniquement pendant les vacances scolaires toutes zones confondues, ainsi que les grands week-ends. (Ascension, Pentecôte, etc...).*

Première heure	Gratuit
1h supplémentaire	2,00 €
2h supplémentaires	4,00 €
3h supplémentaires	6,00 €
4h supplémentaires	6,50 €
4h30	30,00 €

<b>Aire de stationnement des camping-cars parking de la Patache</b>	
<i>Stationnement payant tous les jours, toute l'année. La durée de stationnement est limitée à 72h par tranche de 24h.</i>	
Haute saison (juillet & août)	25,00 € / 24 heures
Autres périodes	20,00 € / 24 heures
Recharge d'eau	3,00 €
<b>Forfait post-stationnement (toutes zones)</b>	
Forfait en cas de non-paiement du stationnement ou de dépassement du temps de stationnement acquitté	30,00 €
<b>Abonnement</b>	
Forfait ouvrant droit à une place de stationnement sur les parkings du Châtaigniers II et de la Françoise, pour un ou deux véhicules <b>non simultanément</b> , <u>sous réserve de disponibilité</u> . Stationnement limité à 72h sur un emplacement. Forfait alloué sur présentation de justificatifs *	50,00 €

*\* Pour les particuliers : copie de la taxe foncière ou taxe d'habitation de l'année N-1 justifiant la résidence aux Portes-en-Ré + copie de la carte grise du véhicule.*

*Pour les commerçants : extrait Kbis + copie de l'imposition à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) + copie de la carte grise du véhicule.*

*Les riverains de l'hyper-centre du village concernés par les présentes dispositions sont ceux de la rue de la Grenouillère et impasses adjacentes, rue des Châtaigniers, rue Jean Monnet, rue Jules David et impasses adjacentes, rue de la Cure et impasses adjacentes, Place de la Liberté, rue de Villeneuve et Place Victor Dron.*

*Les commerçants concernés par les présentes dispositions sont les commerçants sédentaires de l'hyper-centre, et les commerçants du marché présents à l'année.*

## CIRQUES ET MARIONNETTES

<b>Petits cirques à 1 ou 2 mâts ou marionnettes</b>	
Location	74 € par jour
Electricité	1,50 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	150,00 €
Caution pour affichage	150,00 €
<b>Cirques à 3 ou 4 mâts ou de plein-air</b>	
Location	336,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	350,00 €
Caution pour affichage	350,00 €

## MANEGES / ATTRACTIONS LUDIQUES

Loyer hors électricité	14 € par jour et par module d'activité
	7 € par ½ journée et par module d'activité
Electricité	1,50 € par jour
Caution	850,00 €

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES

Du 15 mars au 15 novembre	
Commerçants déballant sur la voie publique	30,00 € le m <sup>2</sup>
Terrasses des cafés et restaurants réalisés sur la voie publique	45,00 € le m <sup>2</sup>
Occupation du domaine public communal lors des concerts en période estivale	2,60 € le m <sup>2</sup> par représentation
Occupation du domaine public communal pour terrasse éphémère de 18h30 à 22h sur la voie publique	3,00 € le m <sup>2</sup> par soirée

## DÉPÔT DE MATÉRIAUX OU TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
Dès le premier jour	
Inférieur à 10m <sup>2</sup>	6,50 € par jour
Supérieur à 10m <sup>2</sup>	6,50 € par jour + 1,50 € par m <sup>2</sup> par jour supplémentaire
<b>Une caution de 800 € sera titrée pour manquement à la propreté sur la voie publique.</b>	

**DROIT DE PLACE**  
**(Marché communal + non sédentaires)**

<b>Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre</b>	
Le mètre linéaire	3,00 €
L'angle	6,50 €
Électricité	1,50 €
<b>Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre</b>	
Le mètre linéaire	1,50 €
L'angle	3,00 €
Électricité	1,50 €
<b>Pendant cette période, la gratuité sera accordée aux commerçants présents au moins une fois par semaine, quatre fois dans le mois.</b>	
<b>Autres tarifs</b>	
Tarif à la cagette	2,00 € par jour

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement - ALSH

Quotient Familial CAF	EXTRASCOLAIRE (Vacances Scolaires et Mercredi)			
	Par journée			
	Tarif pour enfants scolarisés RPI et résidents Les Portes en Ré et St Clément des Baleines.		Tarif pour enfants Hors Commune et Hors convention.	
	Tarif Premier Enfant	Tarif Dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif Premier Enfant	Tarif Dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant
Inférieur à 400	8,17 €	6,65 €	13,25 €	11,72 €
De 401 à 700	8,68 €	7,16 €	13,75 €	12,23 €
De 701 à 900	9,69 €	8,17 €	14,77 €	13,25 €
De 901 à 1100	10,35 €	8,83 €	15,43 €	13,91 €
De 1 101 à 1 500	11,98 €	10,45 €	17,05 €	15,53 €
De 1 501 à +	13,09 €	11,57 €	18,17 €	16,65 €
Non allocataire	15,73 €	14,21 €	20,81 €	19,29 €
Tarif Goûter par jour : 0,54 €				

Quotient Familial CAF	EXTRASCOLAIRE (Vacances Scolaires et Mercredi)				
	Par 1/2 journée				
	Tarif pour enfants scolarisés RPI et résidents Les Portes en Ré et St Clément des Baleines.		Tarif pour enfants Hors Commune et Hors convention.		Supplément pour repas entre 12h et 13h30
Tarif Premier Enfant	Tarif Dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif Premier Enfant	Tarif Dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant		
Inférieur à 400	4,62 €	3,60 €	7,66 €	6,65 €	1,02 €
De 401 à 700	5,13 €	4,11 €	8,17 €	7,16 €	1,52 €
De 701 à 900	6,14 €	5,13 €	9,19 €	8,17 €	2,03 €
De 901 à 1100	6,70 €	5,68 €	9,74 €	8,73 €	2,03 €
De 1 101 à 1 500	8,32 €	7,31 €	11,37 €	10,35 €	2,03 €
De 1 501 à +	9,44 €	8,42 €	12,48 €	11,47 €	2,03 €
Non allocataire	10,45 €	9,44 €	13,50 €	12,48 €	2,03 €
Tarif Goûter par jour : 0,54 €					

## PERISCOLAIRE

Quotient Familial CAF	Tarif 1 heure	Forfait par enfant pour 4 matins et 4 soirs	Forfait par enfant pour 4 matins	Forfait par enfant pour 4 soirs
Inférieur à 400	2,03 €	13,09 €	7,36 €	9,19 €
De 401 à 700	2,54 €	16,34 €	9,19 €	11,06 €
De 701 à 900	3,05 €	19,64 €	11,06 €	13,80 €
De 901 à 1100	3,25 €	20,91 €	11,77 €	14,72 €
De 1 101 à 1 500	3,35 €	21,62 €	12,18 €	15,17 €
De 1 501 à +	3,45 €	22,23 €	12,54 €	15,63 €
Non allocataire	3,55 €	22,89 €	12,89 €	16,09 €
Tarif Goûter par jour : 0,54 €				

## MINI-SEJOURS

Tarifs Mini-séjours	
Inférieur à 400	Prix d'une journée extrascolaire + 3 € de repas + 0,54 € de goûter.
De 401 à 700	Prix d'une journée extrascolaire + 5 € de repas + 0,54 € de goûter.
De 701 à 900	Prix d'une journée extrascolaire + 7 € de repas + 0,54 € de goûter.